



Concours Interdépartemental 2020-2021

6^e-5^e des collèges et IME
de la Nièvre et de l'Yonne

TAB'AGIR

Septembre 2020 - Juin 2021



Table des matières

1- Pourquoi mettre en place le concours Tab'agir ?	2
2- Présentation du projet	3
3- Etapes de réalisation du projet	3
4- Evaluation	14
A. Questionnaire de suivi après chaque séance	14
B. Questionnaires d'évaluation des compétences psychosociales des jeunes participants (avant et après le projet)	14
C. Questionnaires de satisfaction	14
1- Jeunes volontaires.....	14
2- Adultes référents.....	16
5- Conclusion et Perspectives	18
6- Liste des Annexes	19
Articles de presse	19
Interview	19

1- Pourquoi mettre en place le concours Tab'agir ?

Le tabac est, en France, la première cause de mortalité évitable. En effet, ce sont près de 78 000 personnes qui décèdent chaque année à cause du tabac. Malgré une baisse de 1.6 millions de fumeurs quotidiens entre 2016 et 2018 (Baromètre Santé Publique France-2019), ils sont encore 11.6 millions, à ce jour, à consommer du tabac chaque jour. C'est pourquoi la lutte contre le tabagisme est, aujourd'hui, **un enjeu majeur de la Santé Publique en France.**

Afin d'être plus précis dans les chiffres, selon le Baromètre Santé 2020, ce sont 32% des français de 18 à 75 ans qui déclarent consommer du tabac dont **25.5% qui fument quotidiennement** (29.1% des hommes et 22% des femmes).

L'évolution de ces chiffres et notamment la baisse significative du nombre de fumeurs en France s'explique principalement par les politiques de santé publique mises en place depuis plusieurs années maintenant : le paquet neutre, le Moi(s) Sans Tabac, l'augmentation significative du prix des paquets de cigarettes qui a atteint dix euros, le remboursement des traitements nicotiques de substitution (à 65% par l'Assurance maladie sur ordonnance et le reste à charge aux mutuelles santé) ...

Intéressons-nous désormais à la consommation de tabac et de cigarette électronique chez les jeunes. L'enquête EnClass¹ souligne, en 2018, une **hausse de l'expérimentation de la cigarette électronique** et ce, dès le collège. L'étude montre que 4.9% des collégiens l'ont expérimenté sans jamais avoir consommé de cigarette auparavant.

En revanche, **entre 2014 et 2018, il apparaît une nette diminution des consommations de tabac.** Il est noté **un recul de l'expérimentation** auprès des lycéens (60.9% en 2015 et 53% en 2018) et des collégiens (27.8% vs 21.2%). Cette situation tend à penser à une pérennisation de cette diminution.

Cependant, cette expérimentation du tabac augmente sensiblement au collège entre la 5^e et la 4^e, elle passe de 14% à 26.1%. Le **collège** semble donc être une **période charnière dans la diffusion d'un produit comme le tabac.** Enfin, en termes de consommation quotidienne, 2.6% des collégiens déclarent fumer tous les jours dont 6.5% des 3^e.

En réponse à ces chiffres évoqués par l'étude EnClass, **la prévention des conduites addictives**, dont le tabac, ainsi que **le travail autour des Compétences PsychoSociales (CPS)** en milieu scolaire et hors scolaire est **primordiale.** Les actions menées doivent, autant que faire se peut, s'inscrire dans le programme des établissements concernés ainsi que leur projet.

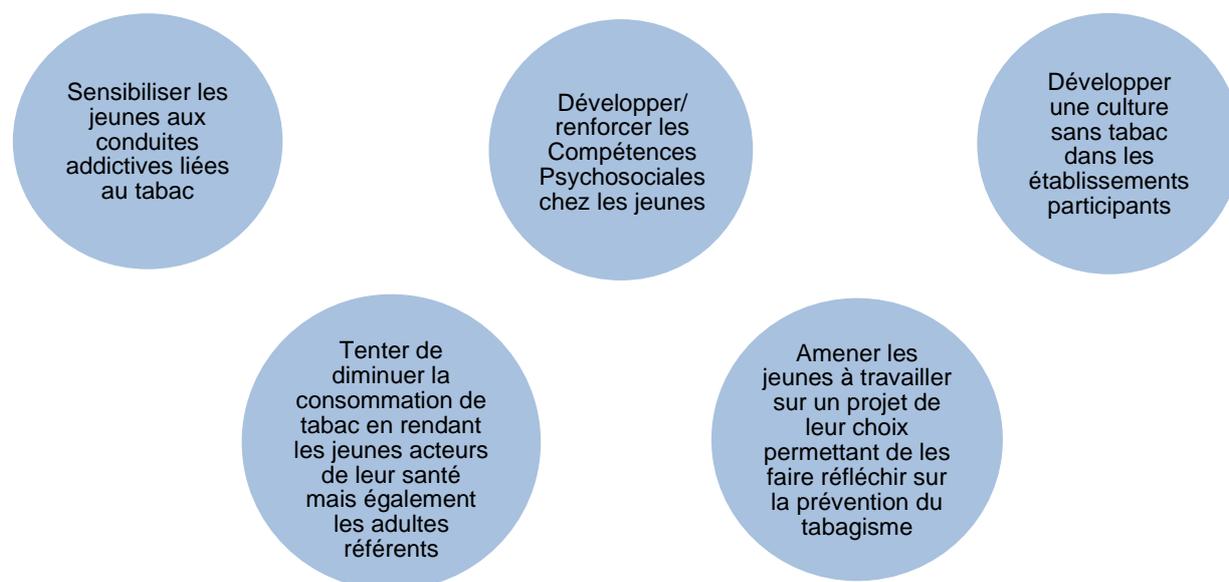
¹ « Enquête nationale en Collège et en Lycée chez les Adolescents sur la Santé et les Substances ». Tendances n°132 OFDT juin 2019. Enquête réalisée en 2018 auprès de 20 000 collégiens et lycéens âgés de 11 à 18 ans.

2- Présentation du projet

L'association Tab'agir met en place le projet Concours Interdépartemental au sein des collèges et Instituts Médico-Éducatifs (IME) des départements de l'Yonne (depuis 2002) et de la Nièvre (depuis 2016). Il est à destination des élèves de niveaux 6^e et 5^e ou niveau équivalent. Les établissements bénéficiant d'un autre projet de prévention Tab'agir dans l'année en cours ne peuvent pas participer.

Pour l'année 2020-2021, le concours était ouvert à 31 collèges et 10 IME icaunais ainsi qu'à 33 collèges et 9 IME nivernais, soit un total de 83 établissements.

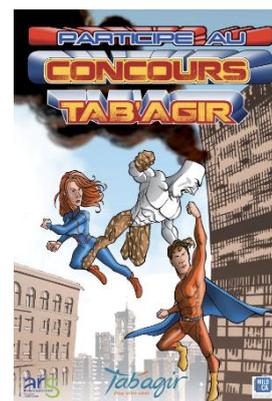
Les objectifs du projet sont :



Ce projet est financé par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté.

3- Etapes de réalisation du projet

Septembre 2020 Envoi d'un courrier aux chefs d'établissements et infirmières des collèges et IME des départements de l'Yonne et de la Nièvre afin d'annoncer le lancement du Concours. Ce courrier comprend le règlement du Concours, un bulletin d'inscription ainsi que deux affiches.



Octobre 2020

Réception des premières inscriptions des établissements (au maximum 8 par département) et prise de contact avec les adultes référents volontaires des établissements qui vont encadrer les jeunes dans la réalisation de leur projet tout au long de l'année afin de programmer les Informations Concours. Une relance téléphonique est également réalisée auprès des établissements non-inscrits, s'il reste des places, afin de compléter les participants au Concours mais aussi de présenter les autres actions menées par Tab'agir.

Octobre à décembre 2020

Clôture des inscriptions au Concours Tab'agir mi-novembre et réalisation par les chargées de projets prévention des Informations Concours auprès de chaque établissement participant. Cette séance d'une heure permet de présenter le Concours et ses modalités, d'apporter des éléments de connaissance sur le tabagisme aux jeunes à l'aide de jeux de sociétés pédagogiques Tab'agir (Fumopoly, Tabac Poursuite, MémoTab). Enfin, une série de documentation sur le tabac est donnée aux référents à l'issue de ce temps d'information.

Pour le Concours Interdépartemental Tab'agir 2020-2021, voici les établissements inscrits en début d'année :



Collège La Croix de l'Orme à Aillant-sur-Tholon (89)	Mme HENRY PENDIC - Professeur documentaliste Mme MACHAVOINE- Élève de 4 ^e , ancienne participante du concours	12 élèves
IME Les Ferréol à Saint-Fargeau (89)	M.SIMON- Éducateur Spécialisé Mme BEAUVAIS - Infirmière Mme X - Stagiaire infirmière	8 élèves
EPMS du Tonnerrois à Tonnerre (89)	Mme NODOT- Infirmière M.JANISZEWSKI - Educateur spécialisé	8 élèves
DITEP à St Georges sur Baulche (89)	Mme CUSSONNEAU - Educatrice spécialisée M.SAYIN - Educateur spécialisé	7 élèves
Collège Noël Berrier à Corbigny (58)	Mme PAGNIER - Infirmière Mme BARILLET - Professeur documentaliste	16 élèves
Collège Louis Aragon à Imphy (58)	Mme FLANDROIS- Infirmière Mme DARNAUD- Professeur d'Arts Plastiques M.FASSIER - Professeur de SVT Mme MENARD - Professeur documentaliste Mme X - Professeur d'EPS	24 élèves
IME Les Gravier à Varennes-Vauzelles (58)	Mme MALOUX- Infirmière M. GLAUNIG - Educateur spécialisé Mme X - Educatrice spécialisée	5 élèves

Collège François Mitterrand à Montsauche-Les-Settons (58)

Collège Achille Millien à Prémery (58)

IME du Mail à Sens (89)

On notera qu'au final 7 établissements sur les 10 inscrits ont été au bout de l'action. Le collège de Montsauche-Les-Settons a mis en place un autre projet de prévention Tab'agir. Le collège de Prémery n'a pas souhaité poursuivre sa participation au Concours Interdépartemental car les mesures sanitaires étaient trop complexes (brassage des classes interdit...). L'IME de Sens s'est désisté car il n'avait qu'un seul référent qui a estimé la charge de travail trop importante.

Les chiffres à retenir de ce Concours Interdépartemental 2020-2021 sont donc les suivants :

- 7 établissements participants,
- 80 élèves impliqués dans l'action,
- 19 adultes référents accompagnants les jeunes.

Novembre à avril 2021

A la suite des Informations Concours, et ce jusqu'au rendu des créations des établissements (prévu mi-avril), les chargées de projets prévention de Tab'agir ont réalisé un suivi régulier de chaque groupe participant dans le but de vérifier les informations et messages présents dans leur création mais aussi de les guider dans la réalisation de leur projet. Ce suivi se fait par téléphone, mails et sur site pour faire un point sur l'avancée des créations.

Avril 2021

Suite à l'annonce du confinement de la France début avril entraînant la **fermeture des établissements scolaires** (Covid-19), la date de rendu des créations initialement prévue le 09 avril a été repoussée à la reprise en présentiel des jeunes début mai. De ce fait, le travail des jeunes sur leur création s'est arrêté pendant 1 mois.

Mai 2021

Réception des créations et des documents de synthèse par les chargées de projets Tab'agir qui ont ensuite procédé à l'anonymisation des documents, avant de les présenter au jury de partenaires de la prévention. En plus des créations, les membres du jury ont pu se baser sur la fiche synthèse de chaque projet pour avoir des informations (nombres de jeunes, fréquence des rencontres, constat ayant abouti à la création...).

Mercredi 02 juin 2021

Date du jury du Concours. En raison des mesures sanitaires, un nombre limité de partenaires a été convié. Le jury était composé de 6 partenaires : Mme TREMEAUX (Ligue contre le cancer 89), Mme BOULIER (IREPS 58), Mme LAVAL (Association Addictions France 58), Mme BRODARD (Association Addictions France 89),

Mme ZERRY (Education Nationale 89) et Mme AMELOT (directrice Tab'agir). Il s'est déroulé dans une salle mise à disposition par le Centre Hospitalier de Clamecy. Après présentation de chaque création par les chargées de projets prévention Tab'agir, chaque membre du jury a pu attribuer des notes basées sur des critères bien précis. A la fin de cette demi-journée, un classement a donc pu être établi entre les sept établissements participants. Les partenaires de prévention qui constituent le jury du Concours ont été conviés aux remises de prix organisées dans les établissements.



Ci-après, les réalisations des établissements dans l'ordre du classement établi par le jury.



1^{er} Prix Interdépartemental

« TABASLAM »

EPMS du Tonnerrois - Tonnerre (89)



Ce projet a été réalisé par **8 jeunes** encadrés par leur infirmière et un éducateur spécialisé. Les jeunes ont créé les paroles d'un slam sur la prévention du tabagisme. Les jeunes ont rappé les paroles sur la musique d'une chanson de Coolio intitulée « Gangsta's Paradise ». Ils ont ensuite tourné un clip vidéo dans lequel ils se sont mis en scène pour illustrer leurs propos. La chanson et le clip ont été montés ensemble et les paroles écrites de façon à proposer la vidéo sous la forme d'un karaoké.

Le retour
du jury

Le jury a été conquis par cette création de par son originalité, la positivité du message transmis, le vocabulaire adapté pour un public jeune et la possibilité de partager la vidéo. Ce dernier a également soulevé la forte implication des élèves.



Afin de féliciter les jeunes pour leur travail, une remise de prix a été organisée le mercredi 9 juin 2021 à 15h en présence de deux membres du jury : Mme ZERRY (Education Nationale 89) et Mme AMELOT (directrice Tab'agir) ainsi que Mme HADDAD et Mme SENGSOUK (chargées de projets Tab'agir). Pour leur 1^{ère}

place, les jeunes ont bénéficié d'une sortie récompense de leur choix d'une valeur de 1000€. Ils ont également chacun reçu un diplôme, un t-shirt du Concours et une balle anti-stress, tout cela autour d'un goûter !



La sortie récompense a eu lieu les 30 juin et 1^{er} juillet à Paris avec au programme des visites culturelles de la capitale.



2^e Prix Interdépartemental

« Escape game »

Collège Noël BERRIER - Corbigny (58)



Ce jeu inspiré des escapes games a été élaboré par **16 élèves**, accompagnés par l'infirmière et la professeure documentaliste. La boîte de jeu représente un paquet de cigarette et à l'intérieur se trouve des informations pour aider à lutter contre la 1^{ère} cigarette. Le joueur est menotté en début de partie (représentant la dépendance au tabac) et pour se libérer de cette addiction, il devra répondre à plusieurs questions sur différentes thématiques. Pour cela, plusieurs épreuves sont proposées (mot caché, cartes à gratter, cocotte en papier, cercle de calcul des économies...). Les questions sont adaptables à différents publics.

Le retour
du jury

Le travail de fond et de forme surtout au niveau de la conception a époustouflé le jury. Il a été séduit par l'esthétique du projet, son originalité, le fait qu'il soit ludique. L'utilisation possible auprès de plusieurs niveaux d'âge a également permis de marquer des points. Seul bémol, le jury a trouvé que l'appropriation du jeu pouvait être compliquée et nécessitait la présence d'un adulte pour une utilisation au collège.



La remise de prix a eu lieu le lundi 14 juin 2021 à 14h50 en présence de 3 membres du jury : Mme TREMEAUX (Ligue Contre le Cancer 89), Mme LAVAL (Association Addictions France 58) et Mme AMELOT (directrice Tab'agir) ainsi que Mme RONDEAU (chargée de projets Tab'agir). Pour leur 2^e place, l'établissement a reçu un chèque de 400€ à utiliser pour les jeunes ayant participé au projet.

Les jeunes ont également reçu un diplôme, un t-shirt du Concours et un casque audio autour d'un goûter organisé par Tab'agir.





3^e Prix Interdépartemental

« Le Tab'actu »

Collège La Croix de l'Orme - Aillant-Sur-Tholon (89)



Encadrés par leur professeur documentaliste et une élève de 4^e qui a participé au Concours plusieurs fois, ce sont **12 jeunes** qui ont réalisé ce projet. Les jeunes ont imaginé la fuite d'un produit « le taba'chaos », cette nouvelle parait dans le journal le Tab'actu qui va proposer 2 outils qui permettront de lutter contre ce produit : le calendrier de « l'après » à destination des fumeurs souhaitant arrêter et contenant des conseils sur 30 jours (message de soutien, recettes pour ne pas prendre du poids...) et un « kit liberté » à destination des jeunes pour les empêcher de fumer dans lequel se trouve des informations sur les méfaits du tabac et des outils pour ne pas commencer.

Le retour
du jury

Le jury a soulevé l'important travail de recherche. Il a apprécié l'originalité, le message positif et le fait de s'adresser à 2 publics (jeunes et adultes). En revanche, le jury a trouvé qu'il y avait beaucoup de documents à lire et que cela réduisait l'attractivité du projet pour un public jeune.



La remise de prix a eu lieu le lundi 7 juin 2021 à 11h15 en présence d'un membre du jury : Mme ZERRY (Education Nationale 89) ainsi que Mme HADDAD et Mme SENGSOUK (chargées de projets Tab'agir). Pour leur 3^e place, un chèque de 300€ a été remis. Ce dernier doit être utilisé à destination des jeunes volontaires. Ces derniers ont reçu un diplôme et un t-shirt du Concours ainsi que des serviettes. Un goûter a été réalisé par Tab'agir pour fêter leur classement !



4^e Prix Interdépartemental

BD « Le tabac ne commence pas !!! »

Collège Louis ARAGON - Imphy (58)



Ce sont **24 jeunes**, encadrés principalement par leur professeur de SVT et d'arts plastiques et secondés par l'infirmière, la professeur documentaliste et le professeur d'EPS qui ont créé cette BD intitulée « Le tabac : ne commence pas !!! ». L'histoire est la suivante : une jeune fille surprend son grand frère en train de fumer et elle va le pousser à arrêter en lui donnant des informations sur les dangers du tabac puis l'aider à arrêter en lui proposant des solutions. Au début de la BD, les dessins sont en nuances de gris puis avec l'avancée du cheminement de l'arrêt du tabac du grand frère, ils apparaissent en couleurs. L'intégralité de la BD a été réalisée par les jeunes (textes et dessins).

Le retour
du jury

Le jury a souligné l'implication des jeunes pour la réalisation des dessins et des textes et la mobilisation d'enseignants de plusieurs matières. Il a apprécié que le message soit délivré par la petite sœur (prévention par les pairs) et l'évolution des couleurs au fil de l'avancement dans l'histoire.

Quelques bémols toutefois concernant le format jugé basique et peu original et le message trop négatif.



La remise de prix a été organisée le lundi 14 juin 2021 à 14h50 en présence d'un membre du jury : Mme BOULIER (IREPS 58) ainsi que de Mme RONDEAU (chargée de projets Tab'agir). Pour leur 4^e place, un chèque de 200€ a été remis à l'établissement qui a organisée une sortie accrobranche pour féliciter les jeunes. Ces derniers ont reçu un t-shirt et un diplôme du Concours ainsi qu'une gourde lors d'un goûter.



5^e Prix Interdépartemental

Jeu « Addicto'Folie »

DITEP - Saint-Georges-Sur-Baulche (89)



Ce jeu a été réalisé par **7 jeunes** accompagnés par 2 éducateurs spécialisés. Les jeunes souhaitaient réaliser un jeu de société drôle et joyeux. Pour cela, ils se sont inspirés de plusieurs jeux de société (Monopoly, Bonne paye...) pour créer les règles. Les jeunes ont également voulu parler du tabac mais du côté positif, en abordant tous les bienfaits d'être non-fumeur. Le but du jeu est d'accumuler le plus de jetons « STAMINA » qui correspondent à des énergies. Pour cela, le joueur lance un dé, son jeton arrive sur une case. Parmi lesquelles, par exemple, la case Quizz où le joueur doit répondre correctement à une question pour gagner des STAMINA ou encore les cases Chance ou Gage qui font perdre ou gagner des STAMINA.

Le retour
du jury

La simplicité d'utilisation du jeu en autonomie et la réutilisation dans l'établissement auprès des jeunes a été soulignée par le jury. Il a trouvé le jeu ludique et original et le message positif. En revanche, le jury a émis un bémol concernant des termes utilisés et difficiles à comprendre et la présence de fautes d'orthographe.



La remise de prix a eu lieu le mercredi 09 juin 2021 à 9h en présence de Mme HADDAD et Mme SENGSOUK (chargées de projets Tab'agir). Les jeunes ont reçu un diplôme et un mug autour d'un goûter organisé par Tab'agir.



6^e Prix Interdépartemental

Jeu « Les poumons d'or »

IME Les Ferréol - Saint-Fargeau (89)



Ce sont **8 jeunes** accompagnés d'un éducateur spécialisé, de l'infirmière et d'une stagiaire infirmière qui ont créé ce jeu de société inspiré du jeu des 1000 bornes. Leur objectif était que celui-ci soit utilisable par tous et que le message de prévention soit simple et ludique. Le but du jeu est de cumuler 1000 jours pour gagner. Des cartes avec des questions permettent un apport d'informations et de gagner des jours si le joueur répond correctement. Des cartes attaques peuvent être contre-attaquées par d'autres, par exemple une carte « tentation lors d'une soirée avec les copains » peut s'annuler par une carte « savoir dire non ».

Le retour
du jury

Le titre du jeu « Les poumons d'or » et l'idée de revisiter le jeu du 1000 bornes a beaucoup plu au jury. Il a également apprécié que plusieurs thématiques du tabac soient abordées et a trouvé le jeu attractif. Cependant, le jury a trouvé que les règles étaient difficiles à comprendre.



La remise de prix a été organisée le mardi 8 juin 2021 à 15h en la présence de Mme HADDAD et Mme SENGSOUK (chargées de projets Tab'agir). Les jeunes ont reçu un diplôme ainsi qu'un sac à dos. Un goûter leur était également proposé par Tab'agir.



7^e Prix Interdépartemental

Affiche

IME Les Graviers - Varennes-Vauzelles (58)



Cette affiche d'environ 1m50 de haut a été réalisée par **5 jeunes** accompagnés en alternance par l'infirmière et par un éducateur spécialisé (parti en retraite) puis par sa remplaçante. Les jeunes sont partis du constat que le fait de ne pas fumer procure une liberté et un bien-être et ils ont cherché un jeu de mot. Les personnes qui fument doivent s'éloigner d'où « une vie à part fumée » et les non-fumeurs profitent des bonnes senteurs d'où « une vie à parfumer ». Le logo choisi est un papillon qui fait référence aux poumons. Le papillon noir (poumons de fumeurs) est remplacé par un papillon coloré (poumons sains). Une vidéo expliquant l'affiche a également été réalisée avec pour fond sonore la chanson « Le pouvoir des fleurs » de Laurent Voulzy.

Le retour
du jury

Le jury a souligné le travail réalisé au niveau esthétique. Il a apprécié la vidéo avec la musique en adéquation avec le message environnemental. Il a également noté la réutilisation dans l'établissement avec une diffusion aux jeunes et aux adultes. En revanche, le jury a trouvé qu'il n'y avait pas de travail de fond et certains jurés ont eu des difficultés à comprendre le slogan.



La remise de prix a eu lieu le mardi 8 juin 2021 à 9h en la présence de Mme RONDEAU (chargée de projets Tab'agir). Un goûter a été proposé et les jeunes ont reçu un diplôme ainsi qu'un stylo.



4- Evaluation

A. Questionnaire de suivi après chaque séance

Un questionnaire est rempli par les référents à la fin de chaque séance réalisée avec les jeunes. Ce dernier répertorie le nombre de jeunes présents, la participation, une évaluation des CPS du groupe ainsi qu'un résumé de ce qui s'est déroulé lors de la séance. Cette grille permet aux chargées de projets prévention de suivre l'évolution du projet à distance.

B. Questionnaires d'évaluation des compétences psychosociales des jeunes participants (avant et après le projet)

Un questionnaire sur les compétences psychosociales, construit par Tab'agir, a été distribué aux jeunes en amont et aval du projet. Les jeunes ont répondu à 6 affirmations correspondant à l'acquisition d'une aptitude, chacune d'elles est en lien direct avec une CPS.

Les données obtenues ne peuvent malheureusement pas être analysées. En effet, nous rencontrons des difficultés avec notre outil d'analyse actuel². Dans un souci de qualité, les futures données seront désormais traitées avec un nouvel outil statistique (acquisition et formation en cours), nous permettant ainsi d'analyser avec précision les résultats recueillis.

C. Questionnaires de satisfaction

Dans le but d'avoir un retour des jeunes et adultes ayant participé au Concours Interdépartemental, des questionnaires de satisfaction sont distribués lors des remises de prix effectuées au sein des différents établissements.

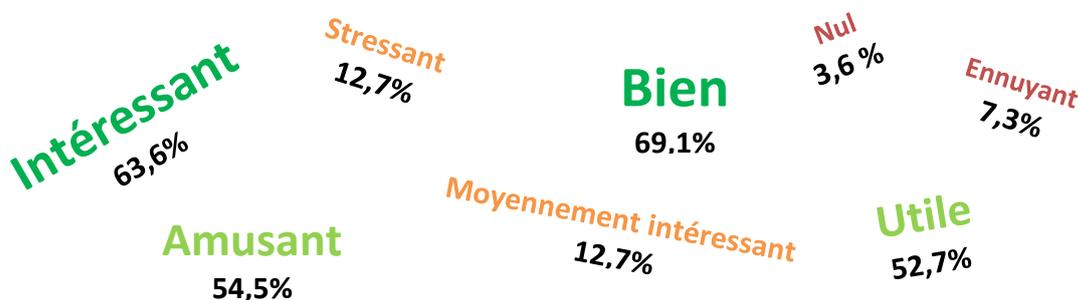
1- Jeunes volontaires

A noter, le DITEP de St-Georges-Sur-Baulche n'a pas retourné les questionnaires de satisfaction des jeunes.

Au total, 55 questionnaires ont été retournés.

1. Le Concours Tab'agir, pour toi c'est (3 choix maximum)

Sur les 55 questionnaires retournés, l'ensemble des jeunes à répondu à la question.



² Si toutefois vous souhaitez obtenir les données brutes (sans analyse comparative), nous pouvons les fournir sur simple demande.

On observe sur l'infographie que 69,1% des jeunes ont trouvé le Concours « Bien » et 63,6% « intéressant ». Ils l'ont également trouvé amusant (54,4%) et utile (52,7%).

Ci-dessous une infographie avec les réponses des questions 2 à 4.

	 Oui tout à fait	 Plutôt oui	 Plutôt non	 Non pas du tout	Non renseigné
<u>Question 2.</u>	56,4%	29,1%	3,6%	7,3%	3,6%
<u>Question 3.</u>	49,1%	45,5%	1,8%	/	3,6%
<u>Question 4.</u>	49,1%	32,7%	12,7%	1,8%	3,6%

Infographie pour les questions 2., 3. et 4.

2. Penses-tu avoir appris des choses grâce au Concours Tab'agir ?

53 réponses sur 55 questionnaires retournés.

On observe sur l'infographie que 56,4% des jeunes ont répondu avoir « tout à fait » appris des choses lors du Concours. La réponse « oui » représente 85,5% et est donc majoritaire.

3. As-tu apprécié le travail en groupe pendant le Concours Tab'agir ?

Sur les 55 questionnaires retournés, 53 jeunes ont répondu.

Les jeunes ont répondu à 49,1% avoir « tout à fait » apprécié de travailler en groupe. Ils sont 45,5% à avoir répondu être plutôt satisfait. La proportion de « oui » représente 94,6%.

4. Es-tu satisfait du projet que vous avez créé pour le Concours Tab'agir ?

54 réponses sur 55 questionnaires retournés.

Tout comme la question précédente, 49,1% ont répondu être « tout à fait » satisfait du projet créé. La part de réponse « oui » est majoritaire, elle représente 81,8%.

5. Qu'est-ce que tu as le plus aimé dans le Concours Tab'agir ?

41 jeunes ont répondu sur les 55 questionnaires retournés.

Les réponses ont été classés en catégorie :

- 19 jeunes ont aimé réaliser un projet,
- 10 ont apprécié les remises de récompenses dont les lots,
- 9 ont apprécié de travailler en équipe,
- 6 ont aimé l'ambiance,
- 2 ont aimé apprendre des informations sur le tabac.

6. Qu'est-ce que tu as le moins aimé dans le Concours Tab'agir ?

Sur les 55 questionnaires retournés, 29 réponses à la question.

Les réponses ont été classés en catégorie :

- 9 jeunes n'ont pas aimé travailler en groupe ou les désaccords qu'ils pouvaient y avoir,

- 9 n'ont pas aimé leur classement,
- 4 ont trouvé que le projet était long,
- 3 n'ont pas apprécié travailler en plus du temps de cours habituel,
- 2 n'ont pas aimé le début du projet,
- 2 jeunes n'ont pas aimé le Concours en général.

7. Qu'est-ce que tu aurais changé dans le Concours Tab'agir ?

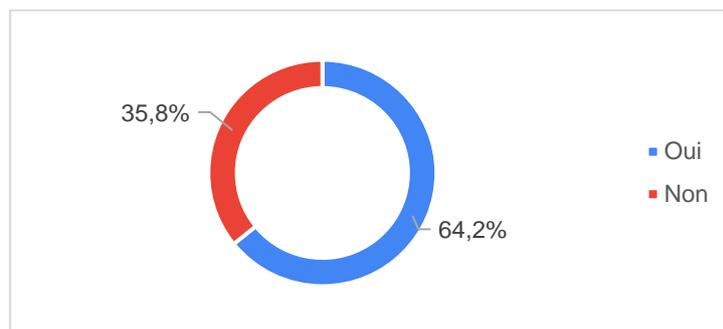
21 jeunes ont répondu sur les 55 questionnaires retournés.

Les réponses ont été classés en catégorie :

- 6 jeunes ont indiqué qu'ils auraient aimé changer certains camarades. Ces réponses ont été données dans le même établissement.
- 6 ont indiqué qu'ils auraient souhaité que la durée pour réaliser le projet soit plus longue,
- 5 auraient aimé avoir une autre position au classement et terminer 1^{er},
- 3 ont indiqué qu'ils auraient aimé faire un autre projet,
- 1 aurait apprécié que ses camarades soient toujours présents.

8. Est-ce que le fait d'avoir participé au Concours, t'as permis de changer ta vision concernant le tabac et/ou ta consommation de tabac ? Explique pourquoi ?

53 jeunes ont répondu à la question sur 55 questionnaires retournés.



Graphique n°7 : Répartition des réponses concernant le changement de vision sur le tabac chez les jeunes ayant participé au Concours Interdépartemental 2020-2021

Avec leur participation au Concours, 64,2% des jeunes (n=34) affirme que leur vision concernant le tabac et/ou leur consommation a changé. 27 jeunes ont justifié leurs réponses en expliquant qu'il avait appris des éléments sur le tabac (dangerosité, substances...) et que par conséquent ils ne souhaitaient pas fumer plus tard.

Ils sont 35,8% (n=19) à ne pas avoir changé de vision sur le tabac. 13 jeunes ont justifié leurs réponses en indiquant qu'ils ne voulaient déjà pas fumer avant de participer au Concours ou qu'ils avaient déjà des connaissances sur le sujet.

2- Adultes référents

A noter, les référents du DITEP de St-Georges-Sur-Baulche n'ont pas retourné le questionnaire de satisfaction.

12 adultes référents ont répondu sur 19 soit 63% d'entre eux.

1. L'apport pédagogique pour les élèves - Selon vous, le Concours Tab'agir a permis aux élèves :

	Oui tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Non pas du tout
D'acquérir des connaissances	72,7%	27,3%	/	/
De confirmer leurs motivations sur la prévention du tabagisme	54,5%	45,5%	/	/
D'apprendre à travailler en groupe	72,7%	27,3%	/	/
D'avoir un esprit critique sur les informations recherchées	20%	80%	/	/
De développer leurs compétences propres	72,7%	27,3%	/	/
De développer/renforcer la cohésion de groupe	77,8%	22,2%	/	/

2. Quels sont les points positifs ?

- L'accompagnement réalisé par Tab'agir notamment le suivi du projet individualisé et l'écoute/disponibilité des chargés de projets prévention (n=5),
- La cohésion du groupe avec l'implication et la motivation des jeunes (n=4),
- L'apport d'informations sur le tabac (n=2).

3. Souhaitez-vous participer au Concours Interdépartemental Tab'agir à la rentrée prochaine ?

3 établissements ont répondu qu'ils souhaitaient renouveler leur participation l'année prochaine.

5- Conclusion et Perspectives

Le Concours Interdépartemental 2020-2021 a été de nouveau impacté par le Covid-19. Tout d'abord, lors des inscriptions en début d'année scolaire où les établissements en pleine mise en place des mesures sanitaires n'ont pas souhaité s'engager dans le Concours et pour le rendu des créations qui a été décalé à la reprise en présentiel des jeunes suite au confinement.

Sept établissements de la Nièvre et de l'Yonne ont maintenu leur participation. Ce nombre s'explique notamment par le contexte sanitaire qui a freiné plusieurs établissements (impossibilité de brasser les classes, mobilisation des infirmières pour le Covid...). Les établissements ont également indiqué prioriser les cours afin de rattraper le retard pris pendant le confinement ou du moins ne pas en engendrer plus.

Les chargées de projets prévention Tab'agir ont encore une fois accompagné et suivi les établissements que ce soit par mail, téléphone ou directement au sein des structures de septembre à mars 2021. Cette année, le travail des jeunes sur les créations a été réduit du fait de confinement ou de mise à l'isolement de classes. Au vu des conditions, l'organisation du jury s'est faite en comité restreint. Afin de féliciter les jeunes, des remises de récompenses ont eu lieu dans tous les établissements dans le respect des mesures sanitaires.

Félicitations à tous les établissements, jeunes volontaires et référents !

Pour l'année 2021-2022, nous espérons un nombre de participants plus élevé dans les 2 départements.

6- Liste des Annexes

Articles de presse

Article n°1 : « Le concours interdépartemental Tab'agir est lancé à l'IME Les Ferréol », paru dans l'Yonne Républicaine le 12 octobre 2020

Article n°2 : « Le concours Tab'agir est lancé au collège de la Croix-de-l'Orme », paru dans l'Yonne Républicaine le 13 octobre 2020

Article n°3 : « L'EMPS du Tonnerrois participera au concours de Tab'agir », paru dans l'Yonne républicaine le 06 novembre 2020

Article n°4 : « Des collégiens au cœur de Tab'agir », paru dans le Journal du Centre le 26 novembre 2020

Article n°5 : « Adolescents en lutte contre le tabagisme » paru dans le Journal du Centre le 28 novembre 2020

Article n°6 : « Les jeunes face à l'addiction au tabac » paru dans le Journal du Centre le 03 juin 2021

Article n°7 : « L'IME distin-gué » paru dans l'Yonne Républicaine le 08 juin 2021

Article n°8 : « Le Tabaslam de l'EPMS remporte le concours Tab'agir » paru dans l'Yonne Républicaine le 12 juin 2021

Article n°9 : « L'IME fargeaulais participai pour la troisième fois au concours Tab'agir et a remporté le 6e prix » paru dans l'Yonne Républicaine le 12 juin 2021

Article n°10 : « Le collège de la Croix-de-l'Orme décroche le 3e prix du concours Tab'agir » paru dans l'Yonne Républicaine le 14 juin 2021

Article n°11 : « Récompenses à l'IME Les Graviers » paru dans le Journal du Centre le 15 juin 2021

Article n°12 : « Concours départemental Tab'agir » paru dans l'Yonne Républicaine le 17 juin 2021

Article n°13 : « Deuxième place régionale pour les collégiens » paru dans le Journal du Centre le 25 juin 2021

Article n°14 : « Les collégiens en guerre contre le tabac » paru dans le Journal du Centre le 30 juin 2021

Interview

Interview diffusée sur Radio Morvan le 02 octobre 2020

Interview diffusée sur Radio Morvan le 11 juin 2021

Article n° 1 : « Le concours interdépartemental Tab'agir est lancé à l'IME Les Ferréol », paru dans l'Yonne Républicaine le 12 octobre 2020

Le concours interdépartemental Tab'agir est lancé à l'IME Les Ferréol

Saint-Fargeau. Les Ferréol. L'institut médico-éducatif (IME) Les Ferréol participe une troisième fois au concours interdépartemental Tab'agir. Un groupe d'élèves a reçu vendredi Ménana Haddad, chargée de projet prévention 89. Le concours devrait réunir huit établissements, IME et collèges, de la Nièvre et autant de l'Yonne. Les élèves ont jusqu'à début avril pour réaliser une création délivrant « un message de prévention positif », avant la remise des prix fin mai ou début juin. Parmi les huit volontaires, des habitués : « Les plus grands, surtout, participent. Certains pour la deuxième ou troisième fois, confie l'éducateur spécialisé Jordan Simon. C'est bien, cela permet une continuité. Et c'est important au niveau de la sensibilisation ! » Les enfants ont pu se remémorer le travail (un JT) de l'an passé. Et le Fumopoly et le Mémetab', jeux de société, leur ont permis d'échanger sur les risques du tabagisme.

Article n° 2 : « Le concours Tab'agir est lancé au collège de la Croix-de-l'Orme », paru dans l'Yonne Républicaine le 13 octobre 2020

Le concours Tab'Agir est lancé au collège de la Croix-de-l'Orme

Montholon. Le concours Tab'Agir est lancé. Cette année encore, le collège de la Croix-de-l'Orme d'Aillant-sur-Tholon, commune déléguée de Montholon, participe à Tab'Agir, le concours interdépartemental (Yonne et Nièvre).

Quatorze élèves de 6^e et 5^e sont mobilisés avec Claire Henry-Pendic, professeure documentaliste du collège, pour mener à bien un nouveau projet. Ménana Haddad, chargée de projets prévention à Tab'Agir, est venue, jeudi, au collège, rencontrer ces jeunes, leur présenter le concours et les sensibiliser à la thématique du tabac à travers des activités pédagogiques.

« L'objectif de cette action est de vous rendre acteur de votre santé en donnant libre cours à votre imagination pour construire un projet de prévention du tabagisme de votre choix. » Le choix du projet doit véhiculer un message positif.

Une rencontre hebdomadaire est programmée par la professeure documentaliste avec les collégiens volontaires. Le projet doit être transmis à Tab'Agir avant le 29 avril 2021.

[Article n° 3 : « L'EMPS du Tonnerrois participera au concours de Tab'agir », paru dans l'Yonne républicaine le 06 novembre 2020](#)

L'EMPS du Tonnerrois participera au concours de Tab'agir

Pas de confinement contre le tabagisme

Tab'agir relance son concours interdépartemental (Yonne et Nièvre) destiné à lutter contre le tabac. Cette année encore, l'EPMS (Etablissement public médico-social) du Tonnerrois y participe.

Six jeunes de 6^e et 5^e, volontaires et motivés, vont mener à bien ce projet. Lundi, Ménana Haddad, chargée de projets à Tab'agir, est venue rencontrer ces jeunes afin de leur présenter le concours et les sensibiliser à la lutte contre le tabac, à travers des activités pédagogiques.

« L'objectif de cette action est de rendre les jeunes acteurs de leur santé en donnant libre cours à leur imagination pour construire un projet de prévention de lutte contre le tabagisme de leur choix. Ce dernier doit véhiculer un message positif. »

Pour ce faire, une rencontre entre les élèves et deux référents de l'établissement aura lieu chaque semaine jusqu'en avril, date de clôture du concours.

Contact. Tél. : 03.86.52.33.12.

[Article n° 4 : « Des collégiens au cœur de Tab'agir », paru dans le Journal du Centre le 26 novembre 2020](#)

CORBIGNY

Des collégiens au cœur de Tab'agir

Dans le cadre de la prévention du tabagisme, l'association Tab'agir organise une action avec des collégiens volontaires de l'Yonne et de la Nièvre. Cette association a pour vocation de faire passer des messages de prévention du tabagisme "par" et "pour" les jeunes, participant ainsi à devenir acteurs de leur santé.

Ambiance ludique

Dans cet objectif, le Concours Tab'agir récompensera les meilleurs projets de lutte contre le tabagisme chez les jeunes, élaborés par les élèves de 6^e et 5^e des collèges et en niveau équivalent en Institut médico-éducatif (IME) des départements de l'Yonne et de la Nièvre.



DÉTENTE. Hélina Landerouin a proposé deux jeux.

Au collège Noël-Berrier, les élèves volontaires de 5^e sont encadrés par Nathalie Pagnier, adulte relais. Elle a organisé des séances de sensibilisation au tabagisme et décidé, avec les élèves impliqués, de s'inscrire au Concours Tab'agir et

travailler un projet (dessin, affiche, dépliant, BD, poème, article, magazine, jeu), dans le cadre de la prévention du tabagisme.

Les élèves inscrits ont reçu la visite d'Hélina Landerouin, de Prévention 58Tab'agir. Elle a présenté

le concours, son règlement et les modalités de participation. Elle a ensuite proposé un questionnaire psycho-social qui, rempli à nouveau en fin d'action, permettra d'évaluer les bénéfices retirés pour la prévention de la santé des jeunes et du tabagisme en particulier.

La séance s'est prolongée de manière ludique. Hélina Landerouin a proposé deux jeux faisant appel à la connaissance du tabagisme par les jeunes élèves.

Les prochaines séances, sous la coupe de Nathalie Pagnier, seront consacrées au projet présenté au concours. Hélina Landerouin reviendra pour conseiller l'avancée du projet. ■

■ VARENNES-VAUZELLES

Adolescents en lutte contre le tabagisme

La Fédération des Œuvres Laïques de la Nièvre comporte un institut médicoéducatif, l'IME Les Graviers, basé sur la commune. Cet établissement accueille des enfants et adolescents en difficulté, afin de leur offrir une éducation et un enseignement spécialisés prenant en compte tous les aspects de leurs problèmes spécifiques, avec une large ouverture sur le monde extérieur.

Le groupe arts plastiques motivé

Tab'agir est une association de Bourgogne-Franche-Comté qui a pour but de mettre en place une politique de prévention et d'aide à l'arrêt du tabac. Elle vient de lancer un concours interdépartemental (Nièvre et Yonne) en direction des élèves de 5^e et 6^e des collèges et jeunes d'un niveau équivalent dans les IME.

Le groupe arts plastiques



IME LES GRAVIERS. Chloé Rondeau, de Tab'agir (*debout à gauche*), et l'infirmière Marie-Pierre Maloux, également debout, ont animé cette séance de mise au point, à laquelle les cinq jeunes de l'IME ont activement participé.

de l'IME Les Graviers participe à ce concours. Ce groupe comporte cinq jeunes, trois filles et deux garçons, de 15 et 16 ans non-fumeurs, sous la responsabilité de Martial Glaunig, éducateur spécialisé. Tous sont volontaires

pour participer à cette compétition et travailler, afin de monter un projet répondant aux objectifs du concours permettant de faire réfléchir sur la prévention du tabagisme en sensibilisant les jeunes aux méfaits du tabac.

Le jury qui examinera les projets se réunira en mai 2021 afin de procéder au classement qui donnera lieu à la distribution des récompenses, tant aux concurrents qu'aux établissements participants.

Afin de réaliser une "information concours", Chloé Rondeau, chargée des projets prévention 58 à l'association Tab'agir, est venue à l'IME Les Graviers mardi dernier, afin de présenter aux participants la structure du projet à réaliser.

À cette formation participaient Martial Glaunig, éducateur spécialisé responsable du groupe arts plastiques, et Marie-Pierre Maloux, infirmière de l'établissement. Après une heure particulièrement intense en conseils et en participation très active des jeunes, ces derniers sont prêts à monter leur projet, afin de se classer aussi près que possible de la première place. ■

SANTÉ ■ Des élèves de plusieurs établissements ont participé à un concours

Les jeunes face à l'addiction au tabac

Du karaoké à une affiche de prévention ou encore un jeu de société, des jeunes de l'Yonne et de la Nièvre se sont investis dans la lutte contre le tabagisme à travers un concours organisé par l'association Tab'agir.

Ils sont sept groupes de jeunes volontaires à avoir proposé leur projet. Le concours financé par l'Agence régionale de santé invite des jeunes de sixième et cinquième ou niveau équivalent des collèges et Instituts médico-éducatifs à se sensibiliser et prévenir les risques d'addiction.

Quatre projets proviennent de l'Yonne et trois de la Nièvre. Les élèves échangent et apprennent à travers leur projet. « Ces projets sont très valorisants. Les jeunes en parlent et vont se sensibiliser eux-mêmes, mais aussi leurs proches », explique



CONCOURS. La délibération a duré tout l'après-midi. PHOTO FABIEN AGRAIN-VÉDILLE

Karima Zerry, infirmière scolaire et une des six membres du jury. Les projets ont été anonymisés pour les délibérations qui ont eu lieu hier.

L'établissement public médico-social du Tonnerrois dans l'Yonne a remporté la première place et une sortie récompense au

choix. Chacun des participants au concours recevra des récompenses et bénéficiera d'un goûter et d'un diplôme pour saluer leur investissement. ■

L'IME distingué.

Saint-Fargeau. L'IME distingué. L'Institut médico-éducatif (IME) Les Ferreol, de Saint-Fargeau, a remporté le 6^e prix du concours interdépartemental Tab'Agir. La remise du prix est prévue aujourd'hui. Ce concours vise à créer un projet de prévention du tabagisme, sous différentes formes (affiche, texte, clip vidéo, histoire, saynète) ; il s'adresse aux élèves de 6^e et 5^e et niveaux équivalents des IME.

Article n° 8 : « Le Tabaslam de l'EPMS remporte le concours Tab'agir » paru dans l'Yonne Républicaine le 12 juin 2021

Le Tabaslam de l'EPMS remporte le concours Tab'agir



Les jeunes ont remporté un chèque de 1.000 euros. © Droits réservés
Les jeunes de l'EPMS du Tonnerrois (établissement public médico-social) ont décroché le Premier prix interdépartemental du concours Tab'agir 2020-2021.

Organisé par l'association Tab'agir, ce concours récompense chaque réalisation portant sur une action de prévention du tabagisme. Cette cinquième édition a réuni sept établissements. Pour l'emporter, les huit jeunes volontaires, accompagnés par Mme Nodot, infirmière et M. Janiszewski, éducateur spécialisé, ont travaillé durant toute l'année à la création d'un slam intitulé *Ta baslam*.

Mercredi, Ménana Haddad et Thanousone Sengsouk, chargées de projets prévention Tab'agir, accompagnées de Françoise Amelot, directrice à Tab'agir, se sont rendues à l'EPMS du Tonnerrois pour remettre leur prix aux vainqueurs.

Outre un beau diplôme, un chèque d'une valeur de 1.000 € a été remis aux jeunes. Une somme avec laquelle les vainqueurs ont fait le choix de financer un voyage à Paris les 30 juin et 1^{er} juillet prochains pour visiter la Tour Eiffel, le Trocadéro et le Muséum national d'histoire naturelle.

Article n° 9 : « L'IME fargeaulais participai pour la troisième fois au concours Tab'agir et a remporté le 6^e prix » paru dans l'Yonne Républicaine le 12 juin 2021

L'IME fargeaulais participait pour la troisième fois au concours Tab'agir et a remporté le 6^e prix



Les huit jeunes volontaires de l'institut médico-éducatif Les Ferréol lors de la remise des prix. © Droits réservés
Mardi, huit jeunes de l'Institut médico-éducatif ont été mis à l'honneur pour leur troisième participation au concours interdépartemental Tab'Agir, en présence de Thanousone Sengsouk et Ménana Haddad, chargées de projets prévention à Tab'agir.

C'est avec un jeu de cartes, conçu et réalisé avec l'aide de leurs référents, l'infirmière Nathalie Beauvais, l'éducateur spécialisé Jordan Simon, et Sabrina, stagiaire éducatrice, que l'équipe a remporté le 6^e prix de cette édition 2020-2021. Le jeu Les Poumons d'or, qui s'inspire du célèbre Mille Bornes, est ludique et pédagogique.

À raison d'une séance par semaine, les concurrents ont travaillé pendant plusieurs mois à la réalisation du jeu : recherches d'images sur internet, plastification, découpage, collage.

Leurs efforts ont été récompensés par le plaisir de jouer à leur création et par le goûter, les diplômes et les sacs à dos offerts par Tab'agir.

Article n° 10 : « Le collège de la Croix-de-l'Orme décroche le 3^e prix du concours Tab'agir » paru dans l'Yonne Républicaine le 14 juin 2021

Le collège de la Croix-de-l'Orme décroche le 3^e prix du concours Tab'Agir



Douze élèves de 6^e et 5^e, aidés par une élève de 4^e, se sont réunis tous les mardis au CDI. © Droits réservés

Le collège de la Croix-de-l'Orme d'Aillant-sur-Tholon, commune déléguée de Montholon, a reçu le 3^e prix du concours Tab'Agir sur sept établissements participants.

L'objectif du concours interdépartemental est de sensibiliser les jeunes sur les conduites addictives liées au tabac, tenter de diminuer la consommation, faire réfléchir sur la prévention du tabagisme et développer une culture sans tabac.

Les douze élèves de 6^e et 5^e, aidés par une élève de 4^e, se sont réunis tous les mardis au CDI pendant une heure pour réaliser un « calendrier de l'après », composé de 30 cases destinées aux fumeurs décidés à arrêter de fumer et un kit liberté pour aider les jeunes à ne jamais fumer. Dans ces cases, conseils, informations, encouragements et récompenses stimulent la volonté de ne pas fumer.

Ménana Haddad et Thanoussone Semgsouk, chargées de projet Tab'Agir et Zerry Karinia, membre du jury, ont remis un chèque de 300 € au collège et un tee-shirt à chaque élève.

Article n° 11 : « Récompenses à l'IME Les Graviers » paru dans le Journal du Centre le 15 juin 2021

Récompenses à l'IME Les Graviers



Les jeunes lauréats présentent leur diplôme. Chloé Rondeau chargée de projet prévention 58, et Stéphane Goutorbe directeur de l'IME © Droits réservés

La Fédération des œuvres laïques de la Nièvre comporte un institut médico-éducatif, l'IME Les Graviers. Cet établissement, dirigé par Stéphane Goutorbe, accueille des enfants et adolescents en difficulté afin de leur offrir une éducation et un enseignement spécialisés prenant en compte tous les aspects de leurs problèmes spécifiques avec une large ouverture sur le monde extérieur.

De novembre 2020 au 5 mai, une équipe composée de quatre jeunes (*) de l'établissement a participé au concours interdépartemental Tab'Agir, réalisé avec le soutien de l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté.

Ces jeunes étaient encadrés par l'infirmière Marie Pierre et les éducateurs spécialisés Cécile et Martial. L'équipe s'est efforcée de se réunir une fois par semaine, bien que la situation engendrée par le Covid ait notablement compliqué la tâche.

Les difficultés ont été surmontées avec la création d'une affiche originale et d'une remarquable vidéo expliquant cette dernière avec la chanson de Laurent Voulzy Le pouvoir des fleurs .

La remise des récompenses à l'IME Les Graviers a été effectuée, mardi 8 juin, par Chloé Rondeau, chargée de projet prévention 58, en présence du directeur Stéphane Goutorbe, qui a chaleureusement félicité l'équipe.

Afin que l'ensemble des stagiaires de l'IME puisse bénéficier du travail réalisé par quatre d'entre eux, l'affiche sera exposée au réfectoire et la vidéo sera diffusée à l'accueil afin d'être visible du public.

L'équipe récompensée poursuit son activité créatrice : à l'occasion du 75 e anniversaire de la publication du Petit Prince , la Fondation Antoine-de-Saint-Exupéry pour la Jeunesse et l'association Nous Les Ambitieuses ! lancent conjointement la cinquième édition d'un grand concours d'écriture Antoine de Saint-Exupéry , à destination des jeunes du monde entier.

Ayant pris un grand plaisir à participer au concours Tab'agir, la même équipe de jeunes déterminés s'est attelée à ce concours mondial.

Article n° 12 : « Concours départemental Tab'agir » paru dans l'Yonne Républicaine le 17 juin 2021

Concours départemental Tab'agir



Les jeunes récompensés pour leur production. © Droits réservés

Les jeunes du dispositif thérapeutique éducatif et pédagogique ont été primés au concours départemental Tab'agir. Ils ont fabriqué un support de sensibilisation ludique.

Le dispositif thérapeutique éducatif et pédagogique de Saint-Georges-sur-Baulche (Itep) a accueilli, la semaine dernière, Ménana Haddad et Thanousone Sengsouk, de l'association, venues remettre les prix aux sept jeunes, âgés de 12 à 14 ans, qui ont participé au concours départemental Tab'agir.

Un message de sensibilisation

C'est donc avec fierté que ces jeunes ont reçu leur diplôme et quelques présents sous le regard de Marine et Umit, les deux éducateurs du groupe qui les ont accompagnés à chaque étape de conception du projet.

L'objectif du concours était de créer un projet artistique sur un support afin de transmettre un message de sensibilisation sur les méfaits du tabac.

Les jeunes, qui ont bénéficié de trois interventions de Tab'agir, ont travaillé avec enthousiasme au quotidien pour parvenir à la construction d'un plateau de jeu original, simple à utiliser, tout en transmettant un message positif qui pourra être réutilisé au sein de l'établissement.

■ CORBIGNY

Deuxième place régionale pour les collégiens



RÉCIPENDIAIRES. Les collégiens ont reçu des récompenses.

Tab'agir a pour objectif d'accompagner les Bourguignons-Francis-Comtois dans leur arrêt du tabac. Cette association organise également des actions de prévention en milieu scolaire dans l'Yonne et la Nièvre. En effet, parmi les pays occidentaux, la France fait partie des pays où le taux de tabagisme est le plus élevé. De plus, la consommation de tabac est la première cause de mortalité évitable dans notre pays.

L'association Tab'agir met en place un projet Concours interdépartemental au sein des collèges et Institutions de la Nièvre et de l'Yonne. Sous l'impul-

sion de Nathalie Pagnier, infirmière, un groupe d'élèves de 5^e du collège Noël-Berrier a participé au concours 2021. Pour lutter contre le tabagisme, ils ont tout d'abord étudié l'addiction tabac et ses ravages avec Nathalie Pagnier, avant de travailler leur présentation au concours.

Le choix de l'escape game

Leur choix s'est porté sur la conception d'un escape game, jeu de société, dont les questions ont trait au tabagisme. Le jury régional a retenu le côté ludique et l'esthétique du projet et classé cette

réalisation en deuxième position.

Françoise Amelot, directrice Tab'agir ; Chloé Rondeau, chargée de mission de la Ligue contre le cancer ; Noëlia Tremeaux, de la Ligue contre le cancer 89, et Célia Laval, animatrice des addictions, sont venues apporter les récompenses (dont un chèque de 400 €, diplômes, tee-shirts, casques audio) méritées par le classement des jeunes Corbigeois. Cette remise s'est faite en présence de Christophe Deniaux, principal, ravi du travail fourni par ses élèves et du résultat régional obtenu. ■

Les collégiens en guerre contre le tabac

Publié le 30/06/2021



photo légendée © Droits réservés



Récompenses Une classe de 5^e du collège Louis-Aragon vient de se voir remettre le quatrième prix du concours interdépartemental Tab'Agir pour la réalisation d'une BD. Leur création, *Le tabac ne commence pas !*, a reçu, pour cela, un chèque collectif de 200 €. Avec cette somme, ils ont décidé de financer une journée à l'Accrobranche de Sauvigny. Chacun des élèves a remporté, également, un tee-shirt, un diplôme, ainsi qu'une gourde. Le tout en présence de M. Chéritel, le principal, et Julie Boulier, de l'IREP 58.

[Interview diffusée sur Radio Morvan le 02 octobre 2020](#)

Chloé RONDEAU, chargée de projets prévention Tab'agir et référente du Concours Interdépartemental a répondu à une interview sur le lancement de ce dernier réalisée par Mary TABUTEAU, journaliste à Radio Morvan. La diffusion a eu lieu le vendredi 02 octobre 2020 à 8h40 et 18h40.

[Interview diffusée sur Radio Morvan le 11 juin 2021](#)

Chloé RONDEAU, référente du projet a répondu à une interview réalisée par Sergio GONZALEZ, journaliste à Radio Morvan suite au jury du Concours interdépartemental et pour revenir sur le déroulement de l'édition 2020-2021. Elle a été diffusée le vendredi 11 juin 2021 à 8h40 et 18h40.